



DÉLIBÉRATION N°2019-06-28-12
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 28 juin 2019

**POINT 15 – APPROBATION DE L'ACTUALISATION DE LA COTATION DES POSTES
DANS DES GROUPES DE FONCTIONS LIEE A L'INDEMNITE DE FONCTIONS, DE
SUJETIONS ET D'EXPERTISE (IFSE), A COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE 2019**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université de Nantes ;
- VU** l'avis du Comité Technique d'Etablissement du 7 mai 2019.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE avec 19 voix pour et 8 voix contre, l'actualisation de la cotation des postes dans des groupes de fonctions liée à l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE), à compter du 1er septembre 2019, telle qu'annexée.

À Nantes, le 28 juin 2019

Le Président de l'Université de
Nantes

Olivier LABOUX

